

## **ADP : Montreuil se mobilise pour dire OUI au référendum**

**Depuis le 13 juin 2019 un recueil de soutien a été ouvert par l'État pour permettre l'organisation d'un référendum sur la privatisation d'Aéroports De Paris (ADP). Cela a été rendu possible grâce à l'initiative législative de plus de 250 parlementaires, toutes sensibilités confondues, qui a permis d'imposer cette procédure dite du Référendum d'Initiative Partagée.**

Les élu.e.s de la majorité municipale sont convaincu.e.s que l'ensemble des citoyennes et des citoyens ont leur mot à dire concernant ce fleuron de notre économie, pourvoyeur d'emplois et de services sur une large partie de notre territoire, notamment en Seine-Saint-Denis.

La privatisation des plateformes aéroportuaires de Roissy, Orly, Le Bourget d'ADP, premier exploitant mondial d'aéroports qui accueillera près de 120 millions de visiteurs à l'horizon 2022 et génère pour l'État 175 millions d'euros de dividendes annuels, est un non-sens économique, écologique et social.

Sacrifier le groupe ADP est un jeu dangereux, dans lequel le gouvernement s'est lancé. Les conséquences de la privatisation d'infrastructures aéroportuaires sont prévisibles. La privatisation des autoroutes, de l'aéroport de Toulouse-Blagnac ont été des échecs pour les contribuables, les salarié.e.s et les usager.e.s (baisse d'investissement, baisse d'effectifs et dégradations des conditions de travail, augmentation du chômage).

Aéroports de Paris œuvre aux côtés de l'État aux actions de sécurité, et de sûreté. Ce n'est donc pas une entreprise comme les autres mais un service public d'intérêt national, outil de souveraineté, exploitant et développeur, fleuron du patrimoine national, leader mondial et surtout aménageur. Il est absolument nécessaire de préserver le contrôle public des plus de 6 000 hectares détenus par ADP, dont les 412 hectares de réserve foncière.

ADP est aussi le premier pôle d'emploi francilien, qui pâtira très vraisemblablement d'une régulation a minima du service public aéroportuaire ne permettant plus à l'État de jouer son rôle de stratège, dans la dynamique économique de la Région Île-de-France.

Enfin, la privatisation entraînera des risques majeurs pour l'environnement et la santé des riverain.e.s. Les menaces pèseront sur le déplafonnement du nombre de mouvements aériens, la fin de la limitation du nombre des créneaux horaires, la remise en cause des couvre-feux sur les plateformes ou la baisse de la taxe sur les nuisances sonores aériennes (TNSA) finançant l'insonorisation des logements et bâtiments publics. Les enjeux en terme de qualité de l'air, y compris climatiques, ne peuvent être soumis à des intérêts financiers.

Ainsi, sur un sujet d'une telle importance, nous sommes persuadé.e.s que le peuple de France a le droit de s'exprimer. Nous invitons donc chaque Montreuilloise et chaque Montreuillois à soutenir l'organisation du référendum.

**Pour atteindre la signature de 4,7 millions de personnes nationalement et favoriser la participation du plus grand nombre à Montreuil, outre le recueil des soutiens, la Municipalité mettra en place des bornes numériques dans les différents secteurs de la ville, pour inviter les Montreuillois.e.s à signer directement en ligne sur le site du Ministère de l'Intérieur.**

**Patrice Bessac, Maire de Montreuil et les élu.e.s de la majorité municipale**